

POUR UNE PHILOSOPHIE DES FINANCES EN CÔTE D'IVOIRE : BANQUE, ASSURANCE ET SOUCI DES POPULATIONS

Séverin YAPO

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
yapson7@yahoo.fr

Résumé

Est-ce que la banque peut devenir un instrument au service de la confiance ? A quelle condition l'assurance apparaîtra-t-elle comme un véritable outil du soin des populations ? En Côte d'Ivoire, unique, la solution semble de savoir passer de la logique du calcul à celle du soin et du souci des vulnérabilités sociales. Articulée sur les pensées de l'éthique économique et sociale à fondement ontologique, la réflexion débouche sur l'émergence d'une philosophie des finances à visage humain.

Mots-clés : *Ontologie du souci, éthique du soin, banque, assurance, Côte d'Ivoire*

Abstract

Can banking become an instrument for building trust? Under what conditions will insurance emerge as a genuine tool for caring for populations? In Côte d'Ivoire, the unique solution seems to lie in shifting from a logic of calculation to one of care and concern for social vulnerabilities. Grounded in the principles of economic and social ethics with an ontological foundation, this reflection leads to the emergence of a human-centered philosophy of finance.

Keywords: *Ontology of concern, ethics of care, banking, insurance, Ivory Coast*

Introduction

Ce propos vise à répondre à la question de savoir ce à quoi nous appelle le rapport de la philosophie aux structures monétaires. Dans l'ordinaire de la philosophie, les structures comptables sont perçues comme relevant d'un paradigme qui les englobe : celui de la pensée calculante. Toute pensée qui fait des comptes calcule. C'est ce que l'on peut alléguer à partir de la critique heideggerienne développée dans son texte intitulé *Sérénité*. « La pensée qui compte calcule. Elle soumet au calcul des possibilités toujours nouvelles, de plus en plus riches en perspectives et en même temps plus économiques. La pensée qui calcule ne nous laisse aucun répit et nous pousse d'une chance à la suivante. La pensée qui calcule ne s'arrête jamais, ne rentre pas en elle-même » (Heidegger 1990, p. 136).

Prenant le contre-pied de cette vision du naturel financier, nous suggérons ceci : là où la pensée économiste ne peut s'arrêter d'accumuler, le financier lui, étant un homme, est *capax dei*, capable de ce qui est divin au sens d'Emmanuel Kant. De la sorte, le banquier ou l'assureur qui « veut vraiment devenir philosophe devra « une fois dans sa vie » se replier sur soi-même et, au-dedans de soi, tenter de renverser toutes les sciences admises jusqu'ici et tenter de les reconstruire » (Husserl 1953, p. 2), cela à la manière du Edmond Husserl des *Méditations cartésiennes*. Analogiquement, il semble indiqué de suivre Martin Heidegger lui-même qui entrevoyait cette possibilité de devenir philosophe pour le technicien, dans « La question de la technique ». Partant de ce à quoi la pensée phénoménologique invite tout un chacun au sens de la pensée que Heidegger dit méditante, la réflexion qui s'esquisse ici inclinerait l'existence financière vers la culture que la philosophie hérite de la psychologie du soin via la pratique du care le tout, sous l'enjeu de l'éthique de la confiance en vigueur dans les relations industrielles, en leur fondement philosophique. C'est François Yolande qui a mis en relief les « Liens et synergies entre philosophie, finance d'entreprise et responsabilité sociale des entreprises » (Yolande 2023) dans un article éponyme qui ne manque pas de mettre en valeur la place centrale de la formation dans cette dynamique. Nous nous emploierons à expliciter cette problématique dans le contexte ivoirien.

La problématique étudiée s'inscrit dans un contexte de transformation accélérée du système financier ivoirien marqué par la progression de la bancarisation, du mobile money et des politiques d'inclusion financière. Toutefois, cette évolution quantitative ne s'accompagne pas toujours d'un renforcement proportionnel de la confiance institutionnelle, de l'éducation financière et de la protection des populations vulnérables. Les défis liés à l'accès au crédit, à la couverture assurantielle, à la sécurisation des données numériques et à la protection des acteurs du monde rural demeurent importants. Dans ce contexte, la question de la finalité humaine des institutions financières devient un enjeu majeur de développement.

Le contexte ivoirien, d'après le Plan national de développement (PND) ivoirien en vigueur jusqu'en 2030, apparaissait encore en 2025, comme

un terrain vierge en matière de publics officiellement et institutionnellement formés par les pouvoirs publics à la « préparation de projets bancables » (PND 2026 – 2030, p. 174). Considérant les données sur la banque ivoirienne comme étant symptomatique de la situation des structures financières ivoiriennes en leur ensemble, il s'ensuit que contextuellement, nous considérons, au plan du concept, que pour être signifiante, une formation devra relever d'un caractère global et systématique : non pas seulement une dotation des formés à une simple analyse technique des données quantifiables, mais également une analyse qualitative des relations de soin ainsi que de la confiance dans les structures financières et entre les acteurs en présence.

Partons pour ce faire d'une triple évidence : aucune banque ne repose uniquement sur l'argent, aucune assurance ne repose uniquement sur les contrats, et aucune institution sociale ne repose uniquement sur des procédures. L'intuition fondamentale de cette réflexion est que les structures monétaires ont la confiance, le souci de l'autre et le soin comme horizon phénoménologique. C'est précisément cette tension entre performance financière et responsabilité sociale qui constitue le problème central de cette étude.

Le rapport de la pensée aux chiffres n'est d'ailleurs pas fortuit. Tout se profile comme si l'on avait convié au banquet platonicien des personnalités uniment riches soit par l'argent soit par l'intelligence. L'on pressent vaguement qu'une possible parenté existe entre le financier et le penseur, lesquels seraient appelés à festoyer sur la base des fruits matériels et spirituels de leurs agir commun au service du bien public.

Mais, est-ce que le banquier et l'assureurs sont vraiment capables de se départir de leur appât pour le profit en faveur d'une libre mise de soi au service des épargnants et des souscripteurs actuels et futurs ? A supposer qu'une telle décentration soit possible, quels résultats escompter relativement aux rapports collaboratifs entre le philosophe et le financier, en Côte d'Ivoire par exemple ? L'on voudra répondre positivement à ce questionnement en mettant en lumière à la fois les conditions d'une telle décentration et les projets partenariaux que la collaboration qui s'esquisse ainsi est susceptible de voir émerger.

1. Des précisions méthodologiques requises par l'état de la recherche et les théories mobilisées

Méthodologiquement, au plan disciplinaire, l'étude relève principalement de la philosophie appliquée aux institutions financières. Elle ne procède ni d'une enquête quantitative auprès des usagers des banques et assurances ivoiriennes, ni d'une étude statistique des performances du secteur financier national. Son objectif est de nature conceptuelle et normative.

Le corpus mobilisé comprend :

- les textes philosophiques de référence (Aristote, Heidegger, Levinas, Ricoeur, Jonas, Sen) ;
- les travaux contemporains sur la confiance institutionnelle, la finance éthique et l'inclusion financière ;
- les documents stratégiques ivoiriens, notamment le Plan National de Développement 2026-2030 ;
- les rapports de la BCEAO et de la Banque mondiale relatifs à l'inclusion financière.

La méthode adoptée est de type phénoménologico-herméneutique. Elle consiste à interpréter les institutions financières comme des structures de sens avant de les considérer comme de simples mécanismes techniques. L'étude procède ainsi par analyse conceptuelle, confrontation critique des auteurs et interprétation des orientations du PND 2026-2030.

Le raisonnement suit une logique abductive : à partir des phénomènes de confiance, de vulnérabilité et de protection observables dans les institutions financières, il cherche à mettre en évidence les fondements éthiques qui rendent ces phénomènes intelligibles. La démarche consiste à mettre au jour les significations humaines fondamentales qui rendent possibles les pratiques de l'épargne, de l'assurance, de la prévoyance et du financement. Les références à Heidegger, Levinas, Ricoeur, Jonas, Sen et Aristote sont utilisées comme cadres d'intelligibilité destinés à éclairer les conditions éthiques de la confiance financière.

Théoriquement, seront convoquées, les théories respectives de la confiance, de la finance éthique, du care et de la gouvernance. La théorie de la confiance développée par Fukuyama (1995), Luhmann (1979) et Giddens (1990) nous sera d'un grand secours. La confiance est envisagée comme un mécanisme de réduction de la complexité sociale (Luhmann,

1979) et comme une condition de stabilisation des systèmes abstraits modernes (Giddens, 1990).

La théorie de la finance éthique de Boatright (2014) et Cowton (2008) ne sera pas en reste. De fait, les travaux contemporains sur la finance éthique montrent que la performance financière durable est indissociable de la crédibilité morale des institutions (Boatright, 2014 ; Cowton, 2008). Confiance et éthique financières s'associeront à la théorie du Care.

La notion de soin mobilisée dans cette étude s'appuie également sur les travaux de Tronto (1993) et Held (2006), qui conçoivent le care comme une responsabilité collective à l'égard des vulnérabilités humaines. Des institutions ayant le soin de l'autre comme vision établissent leur gouvernance sur la confiance.

D'où un recours indispensable aux théories de la gouvernance formulées par l'OECD (2023) et le World Economic Forum (2024). A ce titre, les débats récents sur la gouvernance financière soulignent l'importance croissante de la transparence, de la redevabilité et des critères ESG dans la construction de la confiance institutionnelle. Là où la gouvernance des institutions financières se fait plus humaine, la problématique économique gagne en épaisseur herméneutique.

En ce sens, les données financières feraient bon ménage avec les intuitions philosophiques les plus fondamentales. En ce sens, notre usage de Platon par exemple est herméneutique et problématisant, et non une reconstruction doctrinale. Platon et Marx seront illustrativement convoqués comme réservoir de problématisation du rapport entre richesse, sagesse et justice, et non comme des autorités affirmant des doctrines économiques. En réalité, notre projet n'est pas "Platon dit X", mais plutôt : "Que devient la sagesse si on la lit à travers les médiations économiques et institutionnelles contemporaines ?"

Dans cette perspective, la démarche mobilisée s'inscrit dans la tradition des sciences sociales compréhensives telle que formulée par Max Weber, pour qui l'analyse du social ne peut se limiter à l'explication causale (*Erklären*), mais doit également intégrer la compréhension du sens (*Verstehen*) des actions humaines. Cette distinction permet de situer la présente recherche dans un horizon méthodologique où les institutions financières sont appréhendées non seulement comme des structures économiques, mais également comme des formes sociales porteuses de significations éthiques et symboliques (Weber, 1922).

L'analyse repose également sur une lecture critique des orientations stratégiques du Plan National de Développement 2026-2030 de la Côte d'Ivoire. Il ne s'agit donc pas de vérifier empiriquement l'efficacité actuelle des institutions financières ivoiriennes, mais de proposer un cadre théorique susceptible d'orienter leur évolution future vers un modèle davantage centré sur la confiance, le soin et la responsabilité sociale.

La réflexion sur les rapports entre finance et éthique n'est pas nouvelle. Depuis plusieurs décennies, la philosophie économique, l'éthique des affaires et la théorie des organisations interrogent les finalités humaines des activités financières. Les travaux d'Aristote sur la justice distributive et commutative, ceux d'Adam Smith sur les sentiments moraux, puis les analyses contemporaines de John Rawls, Amartya Sen et Martha Nussbaum ont contribué à réintroduire la question du bien commun dans la réflexion économique.

Dans le domaine spécifique de la finance, plusieurs auteurs ont souligné que les mécanismes de marché reposent sur des ressources morales préalables, notamment la confiance, la responsabilité et la crédibilité institutionnelle. Les recherches en éthique bancaire ont ainsi montré que la solidité d'un système financier dépend non seulement de sa performance technique mais également de la qualité des relations de confiance entretenues avec les populations.

Les études consacrées à l'assurance mettent également en évidence sa fonction anthropologique fondamentale. Au-delà de la mutualisation du risque, l'assurance apparaît comme une institution de sécurisation de l'existence humaine face à l'incertitude. Les analyses contemporaines insistent sur son rôle dans la protection des individus, des familles et des communautés contre les vulnérabilités économiques et sociales.

Toutefois, malgré l'abondance des travaux consacrés à l'éthique économique et financière, peu d'études ont porté sur une philosophie des institutions financières dans le contexte africain francophone en général et ivoirien en particulier. La présente contribution entend participer à ce chantier en proposant une lecture phénoménologique, éthique et anthropologique de la banque et de l'assurance comme institutions de confiance, de soin et de responsabilité collective.

Les analyses développées dans cette étude rejoignent plusieurs orientations de la recherche contemporaine consacrée à la confiance institutionnelle. Les travaux en sociologie économique montrent que les

institutions financières ne produisent durablement de la valeur qu'à la condition de bénéficier d'un niveau élevé de crédibilité sociale. La confiance apparaît alors comme un actif immatériel essentiel au fonctionnement des marchés.

Les recherches récentes en gouvernance des organisations soulignent également l'importance des mécanismes de transparence, de responsabilité et de redevabilité dans la consolidation de cette confiance. Les institutions qui accordent une place centrale à l'éthique organisationnelle tendent à renforcer leur légitimité auprès des populations et des partenaires économiques.

Les recherches contemporaines consacrées à la banque, à l'assurance et à la finance éthique convergent largement pour reconnaître le rôle central de la confiance dans le fonctionnement des institutions financières. Les travaux en économie institutionnelle montrent que la crédibilité des organisations et la qualité des institutions constituent des ressources essentielles à la stabilité des échanges économiques et au développement (North, 1990). Dans le domaine de la confiance sociale, plusieurs auteurs ont souligné que la prospérité des organisations et des économies dépend également de l'existence de normes de coopération et de confiance partagées entre les acteurs (Fukuyama, 1995).

Toutefois, plusieurs travaux en économie politique soulignent que l'intégration de l'éthique dans les institutions financières peut se heurter à des contraintes structurelles liées à la recherche du profit, à la concurrence et aux asymétries d'information. Les analyses de la gouvernance bancaire montrent que la confiance institutionnelle ne dépend pas uniquement des intentions éthiques, mais également des mécanismes de régulation, de supervision et d'incitation économique (Stiglitz, 2000 ; Hellmann, Murdock & Stiglitz, 2000). Ainsi, la transformation éthique des banques et assurances suppose non seulement une évolution normative, mais aussi des réformes institutionnelles concrètes.

Dans le domaine assurantiel, plusieurs auteurs ont également montré que l'assurance ne remplit pas seulement une fonction économique de mutualisation du risque mais participe plus largement à la sécurisation des trajectoires individuelles et collectives ainsi qu'à l'organisation de la solidarité moderne (Ewald, 1986). Plus largement, la réflexion sur les rapports entre monnaie, confiance et vie sociale trouve un prolongement

important dans les analyses classiques de la signification sociale de l'argent et de son rôle dans les relations humaines (Simmel, 1900).

Les débats actuels sur la finance durable, la responsabilité sociale des entreprises et les critères ESG prolongent cette réflexion en mettant l'accent sur les dimensions éthiques, sociales et relationnelles de l'activité financière. La présente étude s'inscrit dans cette dynamique tout en proposant une lecture phénoménologique centrée sur les notions de confiance, de souci et de soin dans le contexte ivoirien.

De même, les débats contemporains relatifs à la finance durable, à la responsabilité sociale des entreprises et aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) témoignent d'une évolution profonde des attentes adressées aux acteurs financiers. Ceux-ci ne sont plus seulement évalués à l'aune de leurs performances économiques mais également en fonction de leur contribution au développement humain et à la cohésion sociale.

La présente réflexion s'inscrit dans cette dynamique tout en proposant un ancrage spécifique dans les réalités africaines et ivoiriennes que les précisions méthodologiques qui feront suite à la contextualisation de la problématique dans l'environnement financier ivoirien contemporain auront pour utilité de spécifier.

Contextuellement, les problématiques de confiance, de protection sociale et de responsabilité institutionnelle précédemment évoquées trouvent un ancrage concret dans les évolutions récentes du système financier ivoirien. Depuis plusieurs années, la Côte d'Ivoire connaît une progression significative de l'inclusion financière, portée à la fois par le développement du secteur bancaire, de la microfinance et des services financiers numériques.

Selon les indicateurs publiés par les autorités économiques ivoiriennes et la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), le taux de bancarisation strict est passé de 17,79 % en 2018 à 31,2 % en 2023. Sur la même période, le taux de bancarisation élargi, intégrant notamment les systèmes financiers décentralisés, est passé de 28,79 % à 43,6 %. Ces données témoignent d'un approfondissement progressif de l'accès des populations aux services financiers formels. Plus largement, le taux d'inclusion financière en Côte d'Ivoire est aujourd'hui estimé à plus de 50 % selon les enquêtes récentes relatives à l'accès aux services financiers.

Cette progression est étroitement liée à l'essor du mobile money. Les travaux consacrés à l'inclusion financière en Afrique de l'Ouest montrent que la téléphonie mobile constitue désormais l'un des principaux vecteurs d'accès aux services financiers. Selon les données de la Banque mondiale, 28 % des adultes d'Afrique subsaharienne détenaient un compte de mobile money en 2021, contre une moyenne de 13 % dans l'ensemble des pays en développement. Cette dynamique explique une part importante de la progression récente de l'inclusion financière dans la région (World Bank, 2022b). En Côte d'Ivoire, le nombre de transactions réalisées par les établissements de monnaie électronique est passé de plus de 1,5 milliard en 2022 à près de 1,92 milliard en 2023. Les analyses de la BCEAO, du CGAP et des organismes spécialisés en inclusion financière soulignent que, pour une grande partie de la population, le premier accès aux services financiers formels s'effectue désormais à travers les plateformes de paiement mobile plutôt qu'au moyen des structures bancaires traditionnelles. Cette évolution contribue à réduire les barrières géographiques, particulièrement dans les zones rurales et périurbaines. Au sujet des palliatifs à l'exclusion financière, les enquêtes du Global Findex montrent également que les principaux obstacles à l'ouverture d'un compte demeurent l'insuffisance de revenus, le manque de documents administratifs requis, l'éloignement des services financiers et le coût perçu de certaines prestations bancaires (World Bank, 2022c).

Cependant, ces avancées ne doivent pas masquer certaines fragilités structurelles. Malgré les progrès enregistrés, une part importante de la population adulte demeure encore en dehors des circuits bancaires classiques. Les enjeux d'accessibilité, de confiance institutionnelle, de protection des données numériques et de compréhension des produits financiers demeurent particulièrement importants. La rapidité de la digitalisation financière fait également apparaître de nouveaux risques liés à la cybersécurité, à la fraude numérique et à l'utilisation insuffisamment maîtrisée des technologies financières.

Les données relatives à l'inclusion financière en Côte d'Ivoire doivent être interprétées avec prudence et croisées avec d'autres sources institutionnelles. Selon la BCEAO (Rapport annuel sur les conditions de banque, 2023), la progression de la bancarisation s'accompagne d'une forte concentration des comptes dans les zones urbaines, notamment Abidjan, ce qui révèle des disparités territoriales importantes. Par ailleurs,

les données du Global Findex montrent que, malgré la progression de l'accès aux services financiers, une part significative des adultes demeure en situation de sous-utilisation des comptes financiers, notamment dans les zones rurales (World Bank, 2021). Ces éléments confirment que l'inclusion financière est quantitative mais pas encore pleinement qualitative.

Les enjeux de confiance qui accompagnent l'extension de l'inclusion financière ne concernent pas uniquement les usages numériques. Ils renvoient également à la solidité institutionnelle des organisations financières elles-mêmes. Les recherches consacrées à la stabilité bancaire montrent que les crises financières trouvent fréquemment leur origine dans des défaillances de gouvernance, des insuffisances de contrôle interne ou des mécanismes de supervision inadéquats (North, 1990). Les analyses relatives aux crises bancaires soulignent également qu'un système financier peut devenir vulnérable lorsque la confiance des déposants est fragilisée ou lorsque les mécanismes de régulation sont insuffisamment robustes (Iori et Jafarey, 2001). Dès lors, la confiance bancaire ne constitue pas un acquis définitif mais un capital institutionnel qui doit être continuellement entretenu par la transparence, la responsabilité et la qualité de la gouvernance.

Ces défis se retrouvent également dans le secteur assurantiel. Comparativement à la dynamique observée dans les services bancaires et le mobile money, la pénétration de l'assurance demeure relativement faible dans plusieurs pays africains, y compris en Côte d'Ivoire. Cette situation limite les capacités de protection économique des ménages face aux risques de santé, aux accidents, aux aléas climatiques ou aux pertes d'activités. Dès lors, la question de la confiance dans les institutions de prévoyance et de protection sociale apparaît comme un enjeu majeur de développement humain.

Cette problématique est particulièrement sensible dans le secteur agricole. Les orientations du Plan National de Développement 2026-2030 soulignent la nécessité de mettre en place des mécanismes de financement adaptés aux acteurs du monde rural et de renforcer la participation du secteur privé au financement agricole. Or les agriculteurs demeurent fortement exposés aux fluctuations des prix, aux risques climatiques, aux difficultés d'accès au crédit et aux insuffisances des mécanismes de couverture assurantielle. Dans ces conditions, la sécurisation financière du monde agricole apparaît non seulement

comme un enjeu économique mais également comme une exigence éthique de reconnaissance des populations qui contribuent de manière décisive à la stabilité de l'économie nationale.

Enfin, l'ensemble de ces mutations rend indispensable le renforcement de l'éducation financière. L'accès aux services financiers ne garantit pas à lui seul leur utilisation optimale. Les enjeux liés à l'épargne, au crédit, à l'assurance, à la gestion des risques et aux usages du numérique nécessitent le développement de compétences nouvelles auprès des populations. L'éducation financière apparaît ainsi comme l'une des conditions essentielles de la consolidation durable de la confiance entre les citoyens et les institutions financières. Elle participe à la construction d'une culture économique fondée non seulement sur la performance technique mais également sur la responsabilité, la transparence et le souci du bien commun.

Par ailleurs, les développements relatifs à l'étymologie de la banque, de l'assurance et de la monnaie sont mobilisés dans une perspective principalement herméneutique et philosophique. Ils n'ont pas pour objet de proposer une reconstruction exhaustive de l'histoire linguistique de ces notions mais d'en dégager la portée symbolique au regard de la problématique de la confiance, du soin et de la responsabilité collective.

2. Qu'en leur essence, banque et assurance sont amies de la sagesse

De Pythagore de Samos à René Descartes, l'histoire a défini la philosophie comme amour de la sagesse, entendez avant tout la contemplation des dieux ou de Dieu, entreprise heureuse mais matériellement inopérante en ce qui regarderait le pain quotidien des mortels. C'est Platon qui, dans l'*Hippias majeur*, fait dire à Socrate que « tous les anciens [...] étaient d'une telle naïveté qu'ils ignoraient la grande valeur de l'argent » (*Hip. maj.* 282c, in Platon, 2011, p. 525). Quant à Karl Marx et Friedrich Engels, illustration du siècle d'un machinisme harassé par cette interprétation autant diversifiée que stérile du monde imputable aux philosophes idéalistes, ils invitèrent à transformer matériellement le monde, Marx, en une lecture lucide des rapports sociaux, allant jusqu'à soutenir que l'argent est mon pouvoir le plus propre. Aussi, certaines lectures contemporaines de l'*Hippias majeur* permettent d'interroger les rapports entre apparence de la richesse, reconnaissance sociale et

représentation de la sagesse, sans pour autant réduire la pensée platonicienne à une valorisation de l'enrichissement matériel. On peut lire ceci de la bouche d'Hippias : « La plupart des gens s'accorderont que celui qui est sage doit l'être d'abord pour son propre compte ; ainsi ce qui distingue le savant, c'est qu'il est celui qui peut gagner le plus d'argent » (*Hip. maj.* 282c, in Platon, 2011, p. 522). Il n'est dès lors pas infondé de signifier que c'est dès l'époque antique, que Platon aura appris, à la civilisation dominante, que la richesse matérielle constitue le sceau le plus probant de la sagesse vécue. Cette position est largement partagée par les figures de proue de la pensée antique. Pour Aristote, le « bien » suprême est le bonheur (*eudaimonia*), qui s'aiguise par l'habitude de s'en tenir au juste milieu entre l'excès et le défaut, ce qui constitue la sagesse pratique (*phronesis*). Le bonheur procède de la justice. La justice se trouve dans l'échange équitable établi sur le principe d'égalité et auquel préside la monnaie. Aristote écrit : « Tout peut se mesurer en monnaie [...] Il n'y a aucune différence entre échanger cinq lits contre une maison et offrir pour elle le prix de cinq lits » (*Eth. Nic.*, 1133b20-25, Aristote, 2014, p. 2086). Bien penser est ainsi inséparable de l'expérience du juste éprouvée dans la vie pratique. Ce serait donc à tort qu'on a fait croire que la pensée et l'argent ne faisaient pas bon ménage. Descartes nous a appris que notre malheur est d'avoir été enfants. C'est dans son enfance que l'humanité, instruite par de mauvais sophistes, et étrangère aux leçons de Platon mettant en garde contre les fables qui attisaient chez les enfants la peur, a promu le mythe de l'argent ennemi de bien. Il convient toutefois de préciser que les textes philosophiques antiques, notamment ceux de Platon et d'Aristote, ne doivent pas être interprétés comme des validations directes d'une économie de la richesse au sens moderne. Les analyses contemporaines en histoire de la philosophie rappellent que la monnaie chez Aristote relève principalement d'une fonction de mesure et de médiation dans l'échange (chrématistique), et non d'une valorisation de l'enrichissement comme fin en soi. De même, les passages de Platon relatifs à la richesse s'inscrivent dans des dialogues à visée critique et dialectique, et non doctrinale (Finley, 1973 ; Polanyi, 1957).

Aussi, convient-il de se demander si l'heure n'est pas désormais venue de redéfinir la philosophie, en lui reconnaissant sa qualité d'amie de la richesse bien acquise ? Une telle proposition ne signifie pas que les philosophes antiques aient identifié la sagesse à la richesse. Elle suggère

plutôt que l'activité économique peut être comprise comme l'un des lieux où se manifestent concrètement les exigences de prudence, de justice et de responsabilité qui constituent des vertus philosophiques fondamentales. Et si, afin de mettre en exergue une vision contraire au préjugé de l'argent comme mal en soi, dans l'optique donc d'un rapport vraiment philosophique, c'est-à-dire sage, à la richesse matérielle émanant d'une expérience de l'essence de la finance, nous laissons l'histoire même des vocables de la banque et de l'assurance nous enseigner ?

D'emblée, sans prétendre restituer l'intégralité des débats philologiques relatifs à l'origine des notions du souci, de l'assurance, de la monnaie et de la banque, nous mobilisons ici leur portée symbolique et herméneutique dans la perspective d'une philosophie de la confiance.

Le terme « banque » provient du moyen français *banque*, lui-même issu de l'italien *banca*, qui désignait originellement le banc ou la table de comptoir sur lesquels les changeurs réalisaient leurs opérations financières. La signification philosophique proposée ici ne découle évidemment pas mécaniquement de l'histoire linguistique du mot. Elle procède d'une réinterprétation herméneutique destinée à mettre en lumière les conditions symboliques de possibilité de la confiance financière. Cette signification trouve un écho dans le vécu factuel. De fait, je ne puis m'asseoir autour d'une même table sur un même banc pour manger avec des personnes sans un minimum de confiance. Où il se pressent que tout système financier repose avant tout sur une réalité invisible : la confiance.

Au plan de la théorie, le cadre qui se dégage pour la conduite de la présente analyse porte sur la philosophie de la prudence procédant de l'éthique à Nicomaque d'Aristote. Celle-ci sera articulée sur les rapports nouveaux entre le praticien et le penseur que cette éthique augure dans le contexte socioprofessionnel ivoirien. Celle-ci sera maillée à l'ontologie heideggérienne du souci de l'être appliquée à l'assurance en tant que logique de protection de l'être ensemble des populations ivoiriennes. Le principe responsabilité de Hans Jonas sera également convoqué, dans l'optique d'une pratique professionnelle susceptible de répondre au défi de la sécurité financière non seulement des générations futures au sein

des structures familiales nouvelles en genèse, mais également de la reconnaissance sociale des corporations professionnelles garantes de la stabilité de l'ordre social ivoirien, les agriculteurs en particulier. Vu que la donne économique est capitale pour la bonne conduite de la présente réflexion, l'on ne manquera pas de faire un clin d'œil à l'économie politique telle que fondée par la pensée marxiste sans omettre la philosophie des capacités de Sen qui augure d'une dotation future de nos compatriotes en structures de la confiance socioéconomique.

Méthodologiquement, l'analyse, en n'omettant pas de prendre pour base les aspirations développementalistes ivoiriennes telles que déclinées dans son Plan de national concerné pour les années courant de 2026 à 2030, et vu que le propos est interdisciplinaire, le souci d'un travail systématique et dialogique requiert une approche focalisant sur les points de convergence entre le théorique et le pratique, le tout à travers un ancrage historique. En manière d'histoire, c'est le recours à l'étymologie des concepts majeurs de l'étude qui guidera la démarche : ainsi de la banque, l'assurance, la monnaie et l'éthique. L'intérêt de la démarche sera de voir le financier confesser sa redevance au philosophique sous la présidence de l'éthique, à la fois économique et sociale.

Lorsqu'un client dépose son argent dans une banque, il agit par prudence. Tout un chacun ayant déjà commercé un tant soit peu avec Aristote sait que l'agir prudent est philosophique. Le dépôt bancaire est interprété comme une pratique de prudence (*phronesis*), en ce qu'il consiste à organiser rationnellement l'avenir dans un contexte d'incertitude. Déposer son argent dans une banque, c'est poser un acte philosophique avant de poser un acte économique. Le sujet d'une telle action croit que l'institution ne le trahira pas. Lorsqu'un travailleur cotise à une caisse de prévoyance sociale, il espère que son avenir ne sera pas abandonné. Lorsque des membres d'une famille qui plus est spoliés dans le partage d'un héritage souscrivent une assurance, ils expriment une vulnérabilité : celle de ne pas pouvoir porter seule le poids du risque. Ils manifestent surtout la promesse d'une assurance qu'il ne faudrait pas trahir.

Le terme « assurance » est historiquement apparenté au latin *securus*, qui signifie « exempt de souci », « sans inquiétude » ou « en sécurité ». Cette parenté étymologique permet, dans une perspective herméneutique, de

rapprocher l'assurance de l'idée de sécurisation de l'existence humaine face à l'incertitude. La notion de *Sorge* (souci), développée par le philosophe allemand Martin Heidegger, permet de comprendre l'assurance comme une institution de prise en charge anticipatrice de la vulnérabilité humaine. Assurance restitue ainsi ce qui est exempt de crainte, qui est dénué de souci. Elle dit l'état de la personne qui n'a pas à se soucier. Et si, par-delà la quête d'un bien-être personnel, ouvrir une épargne dans une banque et souscrire une assurance revenait à entamer non seulement un parcours de la reconnaissance de son utilité par la société, mais surtout à s'engager en vue d'un avenir fait de quiétude au plan du pouvoir d'achat ?

Aristote nous apprend, « dans l'hypothèse où maintenant l'on n'a besoin de rien, l'assurance d'avoir ce dont on aura besoin le cas échéant se trouve dans la monnaie » (*Ethic Nic.* 1133b10, in Aristote, 2014, p. 2086). Banque et assurance ont pour fondement commun l'argent, la monnaie. Le mot « monnaie » est généralement rattaché à l'épithète *Moneta* de la déesse romaine Junon, dans le temple de laquelle étaient frappées certaines monnaies romaines. Les spécialistes soulignent toutefois que l'origine exacte du terme demeure discutée et que les Romains utilisaient également d'autres vocables tels que *nummus*, *pecunia* ou encore le grec *nomisma* pour désigner les réalités monétaires. Les historiens de la banque indiquent que la seule interprétation étymologique ne saurait suffire à fonder une interprétation philosophique.

Soit ! mais plus que les calculs macroéconomiques visant à augmenter le portefeuille des structures assurantiels du fait de la masse des assurés et des épargnants, la vocation des structures financières, dans le contexte ivoirien, se comprend du souci de parvenir à une assurance relative à la satisfaction des besoins futurs, dans le cadre des relations contractuelles tel le mariage et les autres conditions de vie. Il s'agit par exemple de faciliter le mariage des jeunes, d'encourager la fécondité de la femme et d'œuvrer à augmenter la richesse des familles. Sécuriser les épouses au sein des foyers, accroître l'espérance des jeunes pères de voir leur progéniture bénéficier d'une scolarité économiquement assurée sur la longue durée, constituer pour les agriculteurs, par-delà la caisse de stabilisation des prix de leurs productions, des assurances pour le monde

agricole via sa pénétration accrue par les structures assurantielles et bancaires, voilà qui constitue des actes éthiques attendus.

En effet à l'horizon 2030, la Côte d'Ivoire envisage de « promouvoir des mécanismes de financement adaptés aux besoins des acteurs du secteur agricole » (PND 2026 – 2030, p. 13). Les recherches récentes de la Banque mondiale indiquent que la digitalisation des paiements agricoles constitue l'un des leviers les plus prometteurs pour renforcer simultanément l'inclusion financière, l'épargne formelle et l'accès aux autres services financiers des populations rurales. En Afrique subsaharienne, plusieurs dizaines de millions de producteurs agricoles continuent encore à être rémunérés exclusivement en espèces (World Bank, 2022d). Entre autres actions envisagées par le PND, l'on compte celle visant à « promouvoir la participation du secteur privé à l'investissement agricole » (Idem, p. 12). Sauf que les activités prévues pour y arriver ainsi que le montant des dépenses prévues par le décideur public pour approcher les investisseurs privés ne sont pas déclinés par le PND, le souci étatique de voir les agriculteurs sortir de la vulnérabilité sociale par la sécurité et le secours public semble être pour l'heure lettre morte.

D'où l'intérêt de la présente étude. Issue de la pensée d'Amartya Sen, la « sécurité protectrice » est requise pour les agriculteurs par exemple. Celle-ci devra correspondre « aux dispositions étatiques en termes de justice sociale » (AFD 2008, p. 60). Ce qui doit être poursuivi, c'est que l'Etat fournisse « un filet de protection sociale aux populations les plus défavorisées, afin de leur éviter de sombrer dans la misère » (Idem). Ces dispositions institutionnelles attendues dans le secteur agricole ivoirien « peuvent être formalisées (allocations...) ou exceptionnelles (fonds de secours, programmes de travaux publics...) » (Idem).

Pour être éthiques, les actes attendus dans le secteur financier devront porter à leur fondement ce que Heidegger dénomme le pas en arrière, lequel reconduit l'existence humaine à ce qui préside à tout agir, à savoir la passion de l'humain, entendue comme passion des origines du financement des activités humaines. Transformant de l'intérieur la personne dont elle modifie l'être et l'ethos, l'agir passionnel fait communier avec l'humanité entière en éprouvant compassionnellement

les aspirations de ses interlocuteurs. En effet, être capable de faire le pas qui habilite à faire, du souci de l'autre à servir, le fondement d'un agir sensé, cela n'est possible que sur la base d'une écoute profonde qui rend l'être de l'écouter entièrement disponible aux fins de comprendre, de prendre avec soi, les aspirations sociales et économiques les plus légitimes de ses congénères : « Pâtir c'est faire l'expérience du langage et de l'entrée dans l'histoire (des conditions de possibilité de l'action), c'est se maintenir à l'écoute en se laissant transformer, c'est se tenir dans la disponibilité pour le passage à un autre être: «Le pâtir, en tant qu'apprendre ou être transformé, est essentiellement un se-retourner en restant à l'écoute, et ensemblement à ce se retourner, la disponibilité pour le passage à un autre être. Dans le rester à l'écoute nous nous jetons ouvertement pour d'amples espaces situés au-delà de nous; ceci, cependant, de façon telle que, nous subordonnant nous-mêmes à ce que nous écoutons, nous le reconduisons dans le rassemblement de notre essence » (Heidegger, 1938).

Ces actes consistent à monnayer équitablement les compétences des experts issus du monde des finances afin que l'équité sociale devienne une réalité, celle d'assurer durablement le bien-être économique des acteurs du secteur agricole dont l'on dit qu'ils constituent le socle de l'économie nationale. L'agir financier devient éthique lorsqu'il contribue à conférer la sécurité financière de leur activité et par ricochet la reconnaissance sociale due à leur activité. Il s'ensuit que la finance et l'assurance ne naissent pas seulement du calcul ; elles naissent du besoin humain de sécurité, de reconnaissance et de protection. Il appert que la finance et l'assurance ne naissent pas seulement du calcul. Elles ont leur genèse dans le besoin humain de sécurité, de reconnaissance et de protection.

C'est pourquoi l'éthique n'est pas un supplément décoratif des activités bancaires et assurantielles. Elle en constitue le cœur anthropologique. Est éthique, le bien, le moral et le juste. Le philosophe Aristote rappelait déjà que toute activité humaine vise un bien. Une économie qui oublierait le bien humain deviendrait une mécanique sans âme. Plus tard, Emmanuel Levinas montrera que le visage de l'autre nous oblige moralement avant même tout contrat. La responsabilité envers autrui précède ici la relation contractuelle et fonde l'exigence éthique de protection du client. Et Paul

Ricoeur définira l'éthique comme « la visée de la vie bonne, avec et pour les autres, dans des institutions justes ».

Du point de vue de l'anthropologie sociale, une question importante est celle de l'éthique professionnelle au sein des structures financières ainsi que dans l'élaboration des politiques financières à l'échelle nationale. L'éthique provient du grec *ethos*, comportement. De manière précise, la question est la suivante : quel comportement les Ivoiriens sont-ils en droit d'attendre des banques et des maisons d'assurances évoluant sur l'échiquier national ? La réponse se trouve dans cette formule qui mérite d'être méditée par nos banques, nos assurances et nos institutions sociales : des structures financières justes. Car la question fondamentale n'est plus seulement : « Combien une banque ou une structure d'assurance gagne-t-elle ? » mais en même temps : « Quelle qualité de relation humaine produit-elle ? »

Dans nos sociétés contemporaines, la logique du chiffre tend à absorber la logique du lien là où la notion de lien social, d'essence ontologique, n'est pas distendue jusqu'à se dissoudre sous le pouvoir de l'argent pour ne plus dire qu'un matérialisme qui subordonne l'humain à l'avoir, et autrui au portefeuille économique voire au pouvoir d'achat. Les textes de Marx sont ici mobilisés non comme une célébration de l'argent mais comme une analyse critique de son pouvoir de médiation et d'aliénation dans les sociétés modernes. Le propos suivant de K. Marx issu du *Manuscrit de 1844*, qui constitue une critique philosophique de l'économie politique, est tout à fait évocateur : « L'argent est l'entremetteur entre le besoin et l'objet, entre la vie et le moyen de vivre de l'homme. Mais ce qui [sert] de médiateur pour [la] vie [sert] également de médiateur pour l'existence d'autrui. Mon prochain, c'est l'argent » (Marx 1972). La rentabilité devient l'horizon unique. Le client devient un portefeuille ; le cotisant, un dossier et le travailleur une statistique.

Et pourtant, c'est la confiance du souscripteur ou de l'épargnant qui constitue la condition d'existence d'une maison d'assurance ou d'une banque. Or, lorsqu'une institution ne voit plus des personnes mais seulement des données, elle finit par fragiliser la confiance qui soutient pourtant sa propre existence. Le grand économiste et philosophe Amartya Sen a montré qu'aucun développement durable ne peut être

réduit à la seule croissance économique. Le véritable développement consiste dans l'augmentation des capacités humaines, de la dignité et des libertés réelles. Ainsi que le commentent Pierre Jacquet et *al.*, « à côté de la richesse monétaire, les travaux de Sen prennent en compte toutes les possibilités économiques, sociales et politiques offertes à l'individu, qui sont directement liées à son état de santé, son niveau d'éducation, son espérance de vie ou encore la possibilité de faire entendre sa voix dans les débats locaux et nationaux » (P. Jacquet et *al.*, 2004).

Discussion théorique : de la confiance financière à la confiance sociale

Les travaux contemporains en économie institutionnelle montrent que la confiance constitue une ressource fondamentale du développement. Les échanges économiques reposent sur des anticipations de comportement qui réduisent l'incertitude et rendent possibles les engagements à long terme.

Dans cette perspective, la banque et l'assurance peuvent être interprétées comme des institutions productrices de confiance. Leur fonction ne consiste pas uniquement à gérer des flux monétaires ou des risques assurantiels, mais également à rendre possibles des projets de vie individuels et collectifs.

La présente réflexion propose ainsi de compléter les approches strictement techniques de la finance par une lecture anthropologique et éthique. Cette dernière met en lumière que la valeur économique produite par les institutions financières dépend également de leur capacité à susciter la confiance des populations, à reconnaître les vulnérabilités sociales et à accompagner les trajectoires humaines dans la durée.

3. Pour qu'en Côte d'Ivoire, le financement des projets futurs soit basé sur un contrat de confiance : l'urgence d'un programme national conjointement conduit par le philosophe et le financier

Cette réflexion rejoint profondément les réalités ivoiriennes. La Côte d'Ivoire entre aujourd'hui dans une nouvelle phase historique avec le Plan National de Développement 2026-2030, dont l'ambition financière globale dépasse 114 838 milliards FCFA. Le secteur privé est appelé à financer plus de 70 % de cet effort national. Cela signifie une chose capitale : les banques, les assurances et les institutions de prévoyance

sociale deviennent des acteurs centraux de la transformation nationale. Mais une transformation purement financière ne suffira pas. Le PND 2026-2030 vise également une Côte d'Ivoire « stable, prospère et solidaire ». Le mot important ici est : solidaire.

La solidarité n'est pas une émotion vague ; elle est une architecture institutionnelle du soin collectif. Or, qu'est-ce que l'assurance sinon une institution du soin social ?

Qu'est-ce que la CNPS sinon une mémoire organisée de la vulnérabilité humaine ?

Qu'est-ce qu'une banque responsable sinon une médiation entre l'épargne privée et l'espérance collective ? Le philosophe allemand Martin Heidegger rappelait que l'essence de l'existence humaine est le « souci », c'est-à-dire le fait d'être concerné par le monde et par autrui. De son côté, la psychologue Carol Gilligan, pour pouvoir introduire en philosophie l'idée d'une éthique du « care », développa une éthique du soin, de l'attention et de la responsabilité relationnelle.

Dans cette perspective, une banque véritablement moderne n'est pas seulement digitalisée ; elle est capable d'attention humaine. Suis-je attentif à l'autre homme qui me fait face ou qui se trouve de l'autre côté de l'écran d'ordinateur, dans mon travail de banquier ? Une assurance véritablement performante n'est pas seulement rentable ; elle est capable de protéger les fragilités humaines avec dignité. Est-ce que, en tant qu'assureur, je protège les plus fragiles des membres de la société ivoirienne, dont je suis soucieux de travailler à relever la dignité ?

Une institution sociale véritablement forte n'est pas seulement administrative ; elle est capable de faire sentir au citoyen qu'il n'est pas abandonné. Tout Ivoirien évoluant dans des structures de type privé trouve-t-il dans la Caisse de prévoyance une ressource qui non seulement le met en confiance, mais contribue effectivement à le sécuriser socialement ? Dans nos contextes africains, cette réflexion trouve une profondeur particulière à travers la philosophie de l'Ubuntu mise en relief par le philosophe sud-africain John M'Biti : « Je suis parce que nous sommes. » Je suis un banquier prospère dans mon activité professionnelle et ma vie sociale parce qu'il y a des milliers d'habitants de la Côte d'Ivoire ou d'Afrique ayant mis leur confiance monétaire en moi.

L'économie africaine ne peut pas être une simple imitation technique des modèles financiers internationaux. Elle doit aussi intégrer nos ressources culturelles propres : le lien, la solidarité, l'interdépendance, la responsabilité communautaire. Le lien en question dans la civilisation africaine transcende la pensée occidentale fortement matérialisée selon laquelle, à entendre Karl Marx, « l'argent est le lien qui me lie à la vie humaine, à la société, à la nature et à l'homme ». dans ses *Manuscrits de 1844*, Marx va demander : « L'argent n'est-il pas le lien de tous les liens ? Ne peut-il pas dénouer et nouer tous les liens ? » (Marx, 1972). Il ne manque toutefois pas, en toute lucidité, d'ajouter, par contraposition : « N'est-il pas non plus de ce fait le moyen universel de séparation ? ». Marx de poursuivre : « Il est la vraie monnaie divisionnaire, comme le vrai moyen d'union, la force chimique universelle de la société ». Là où le monde s'effondre Marx comprend que « la perversion et la confusion de toutes les qualités humaines et naturelles, la fraternisation des impossibilités - la force divine - de l'argent sont impliquées dans son essence en tant qu'essence générique aliénée, aliénante et s'aliénant, des hommes ». Il apparaît avec Marx que l'argent « est la puissance aliénée de l'humanité » occidentale en situation de perte des valeurs fondatrices de l'humain ; ces dernières ne connaissant point de mobilité, étant, par essence, universelles. L'enjeu, pour l'Afrique, est immense. Car, soutenues par les immenses pouvoirs du dieu argent, les nouvelles technologies bancaires, l'intelligence artificielle, les plateformes numériques et les systèmes automatisés améliorent l'efficacité ; mais ils risquent également de produire une déshumanisation silencieuse si l'éthique n'accompagne pas l'innovation.

Aujourd'hui, un client peut ouvrir un compte sans rencontrer un agent. Un assuré peut être évalué par un algorithme. Un travailleur peut devenir une donnée statistique dans un système numérique. La question philosophique devient alors urgente : comment préserver l'humain dans les économies technologiques ? C'est ici que la philosophie peut devenir un partenaire stratégique des banques et des assurances. En son étymologie, étant relative à ce qui résout le souci, l'assurance est en lien avec la philosophie. Non pas une philosophie abstraite enfermée dans les bibliothèques, mais une philosophie appliquée dont les ramifications sont les suivantes :

philosophie de la confiance ;
philosophie du numérique ;
éthique de l'intelligence artificielle ;
philosophie du risque ;
éthique du travail ;
phénoménologie de la vulnérabilité ;
philosophie africaine de la solidarité ;
gouvernance éthique des organisations.

Les grandes entreprises mondiales investissent désormais massivement dans l'éthique organisationnelle, parce qu'elles ont compris une vérité fondamentale : la confiance est un capital économique. Une institution qui perd la confiance perd plus que des clients : elle perd sa légitimité. Cette exigence éthique se justifie d'autant plus que les institutions financières sont régulièrement confrontées à des risques de réputation liés aux conflits d'intérêts, aux insuffisances de gouvernance ou encore aux pratiques de corruption. Les travaux consacrés à la gouvernance publique et privée montrent que le renforcement de l'État de droit constitue une condition nécessaire mais non suffisante de la réduction durable des phénomènes de corruption (Guerrero et Castañeda, 2019). Par ailleurs, malgré les progrès remarquables de l'inclusion financière en Afrique subsaharienne, des formes persistantes d'exclusion demeurent. Selon les données du Global Findex 2021 publiées par la Banque mondiale, 49 % des adultes d'Afrique subsaharienne disposent d'un compte financier, contre 23 % seulement en 2011, ce qui traduit une progression remarquable de l'inclusion financière au cours de la dernière décennie. Toutefois, d'importants écarts subsistent selon le revenu, le niveau d'éducation, le genre et le lieu de résidence (World Bank, 2022a). Dans une économie moderne, la réputation morale devient une valeur financière. C'est pourquoi ce qui se profile comme issue pour le présent propos, en termes de partenariat entre le Philosophe, le Banquier et l'Assureur, peut devenir exemplaire pour la Côte d'Ivoire et pour l'Afrique. Le partenariat en vue pourrait produire les programmes, projets et structures ci-après libellés :

- des laboratoires d'éthique appliquée ;
- des formations pour cadres bancaires et assurantiels ;
- des programmes sur la relation client et le soin institutionnel ;

- des recherches sur la confiance numérique ;
- des études sur l'éthique de l'intelligence artificielle financière ;
- des observatoires de la qualité relationnelle ;
- des certifications éthiques ivoiriennes adaptées aux réalités africaines.

Ce ne sont pas les spécialistes de ces thématiques qui manquent dans les différents Départements ivoiriens de philosophie des universités ivoiriennes. Ce ne sont les professionnels chevronnés et expérimentés en matière de prévoyance sociale et d'assurance vie et dotés d'une extrême éthique de la confiance, de la responsabilité ainsi que du souci de nos compatriotes qui font défaut au sein des banques et des maisons d'assurance en Côte d'Ivoire.

Ce qui pour l'heure est en reste se rapporte à la volonté institutionnelle et son corollaire de vision globale et synthétique. Nous devons sortir d'une vieille opposition : d'un côté les philosophes qui pensent ; de l'autre les financiers qui agissent. La pensée aussi produit de la valeur économique. Cela, Karl Marx l'aura éminemment mis en relief dans sa pensée. Certes, Marx analyse principalement cette puissance sous l'angle des contradictions du capitalisme et de l'aliénation sociale. Toutefois, son œuvre met également en évidence le rôle structurant des représentations, des savoirs et des idées dans la transformation des institutions humaines. Une société qui ne finance pas la réflexion finit par payer très cher ses crises morales. Les banques et assurances de la Côte d'Ivoire sont ici invitées à financer la recherche sur les structures, projets de recherches et autres programmes de formation plus haut énoncés.

La crise mondiale de 2008 l'a montré : des systèmes financièrement sophistiqués peuvent devenir humainement aveugles. Il nous faut donc une nouvelle alliance entre intelligence économique et intelligence éthique. Le philosophe Hans Jonas parlait d'un « principe responsabilité ». Dans notre contexte, cela signifie que les acteurs financiers ne doivent pas seulement demander : « Que pouvons-nous faire ? » mais aussi : « Que devons-nous protéger ? » Protéger la dignité des travailleurs. Protéger la confiance des familles. Protéger l'espérance des jeunes. Protéger la stabilité sociale. Car derrière chaque crédit, il y a une histoire humaine. Derrière chaque assurance, il y a une peur humaine. Derrière chaque pension, il y a une vie de travail.

Le principal résultat de cette étude est intéressant eu égard au contexte ivoirien. En effet, en comparaison avec les données issues du PND, ce contexte est favorable à une investigation approfondie visant à parvenir à des relations nouvelles. Tout d'abord, notre étude a sa pertinence sociale en ce que la Côte d'Ivoire se dispose à « réaliser l'analyse situationnelle des banques publiques et des établissements financiers » (PND 2026-2030, p. 93). Ce qui n'est pas encore. De plus le « nombre d'entités ivoiriennes (ministères, collectivités, ONG) formées à la préparation de projets bancables » (Idem, p. 174), ainsi que précisé par le Plan, devra passer de 0 en 2025, à 20 en 2026 puis à 100 en 2030. Perspectives donc, des projets collaboratifs partenariaux entre les professionnels du monde des finances et ceux du monde de l'éthique du soin et de l'éthique de la confiance s'avèrent être d'une urgente nécessité. Sur les thématiques abordées par la présente étude, il s'agira de mettre en place de manière concertée, co-financée et collaborative, entre le Philosophe et le Financier:

Perspectives institutionnelles

- Des laboratoires d'éthique appliquée ;
- Des formations ;
- Des certifications ;
- Des observatoires ;
- Des programmes de recherche.

Les enjeux précédemment évoqués trouvent un écho particulier dans le contexte ivoirien marqué par une progression constante de la bancarisation, de la microfinance, des services financiers numériques et des mécanismes de protection sociale. Ces évolutions témoignent d'une extension de l'accès aux services financiers tout en faisant apparaître de nouveaux défis relatifs à la confiance, à l'inclusion financière et à l'accompagnement des populations vulnérables. Par ailleurs, les ambitions portées par le Plan National de Développement 2026-2030 supposent une mobilisation accrue des institutions financières dans le financement de l'économie nationale.

Une telle mobilisation requiert non seulement des capacités techniques et financières, mais également un renforcement continu des liens de confiance entre les institutions et les citoyens. Dans cette perspective, les

problématiques de transparence, de protection des usagers, d'éducation financière, de sécurisation des données numériques et d'accessibilité des services constituent autant de domaines où la réflexion éthique peut utilement compléter les approches techniques traditionnellement mobilisées. L'intérêt de la présente étude réside précisément dans la mise en lumière de cette dimension anthropologique et relationnelle des activités financières, souvent implicite mais décisive pour leur efficacité durable.

Limites de l'étude et perspectives de recherche

Cette réflexion présente plusieurs limites qui ouvrent autant de perspectives de recherche.

Premièrement, elle demeure essentiellement philosophique et gagnerait à être prolongée par des enquêtes empiriques portant sur les représentations de la confiance bancaire et assurantielle au sein des populations ivoiriennes.

Deuxièmement, les propositions formulées dans cet article devront être confrontées aux contraintes réglementaires, économiques et organisationnelles qui structurent effectivement les activités financières contemporaines.

Troisièmement, l'étude n'aborde que partiellement les transformations induites par la numérisation accélérée des services financiers, l'intelligence artificielle et les nouveaux modèles de gouvernance algorithmique.

Ces limites invitent à la mise en place de programmes de recherche interdisciplinaires associant philosophes, économistes, sociologues, juristes, spécialistes du numérique, banquiers et professionnels de l'assurance afin d'élaborer une véritable philosophie africaine des institutions financières.

Conclusion

Cette étude s'est interrogée sur les conditions permettant de penser la banque et l'assurance non seulement comme des institutions financières, mais également comme des institutions de confiance, de soin et de responsabilité sociale.

L'analyse phénoménologico-herméneutique a montré que les pratiques financières reposent sur des présupposés anthropologiques fondamentaux : confiance, prudence, reconnaissance et protection des vulnérabilités.

Dans le contexte ivoirien du PND 2026-2030, cette approche ouvre la voie à une articulation renouvelée entre finance, gouvernance éthique et développement humain. Elle appelle désormais des travaux empiriques permettant d'évaluer concrètement les formes de confiance financière vécues par les populations.

Bibliographie

AFD (Agence Française de Développement), 2008. Amartya Sen : un économiste du développement ?, sous la direction de Valérie Reboud, Ferréol, Lyon.

ARISTOTE, 2014. Éthique à Nicomaque, in Œuvres complètes, traduction sous la direction de Pierre Pellegrin, Flammarion, Paris.

BCEAO, 2023. Rapport sur les conditions de banque dans l'UEMOA, Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, Dakar.

BOATRIGHT John R., 2014. Ethics in Finance, Wiley-Blackwell, Malden (Massachusetts).

D'AQUINO Patrick, BA Mariame, DRAY Anne et BA Alpha, 2026. « Application de la théorie des capacités d'Amartya Sen aux approches participatives d'accompagnement. Exemple de la démarche TerriStories », Natures Sciences Sociétés, <https://doi.org/10.1051/nss/2026010>.

EWALD François, 1986. L'État providence, Grasset, Paris.

FINLEY Moses I., 1973. The Ancient Economy, University of California Press, Berkeley.

FUKUYAMA Francis, 1995. Trust. Les vertus sociales et la création de la prospérité, traduction de Pierre-Emmanuel Dauzat, Plon, Paris.

- GIDDENS Anthony**, 1990. *The Consequences of Modernity*, Stanford University Press, Stanford.
- GUERRERO Omar Alejandro et CASTAÑEDA Gonzalo**, 2019. « Does Better Governance Guarantee Less Corruption? Evidence of Loss in Effectiveness of the Rule of Law », arXiv Working Paper.
- HEIDEGGER Martin**, 1938. *Grundfragen der Philosophie. Ausgewählte « Probleme » der « Logik »*. Questions fondamentales de la philosophie. Sélection des « problèmes » de la « logique » (cours professé à Fribourg en 1937-1938).
- HEIDEGGER Martin**, 1990. Questions III et IV, Gallimard, coll. « Tel », Paris.
- HELD Virginia**, 2006. *The Ethics of Care: Personal, Political and Global*, Oxford University Press, Oxford.
- HELLMANN Thomas, MURDOCK Kevin et STIGLITZ Joseph E.**, 2000. « Liberalization, Moral Hazard in Banking, and Prudential Regulation ».
- HUSSERL Edmund**, 1953. *Méditations cartésiennes. Introduction à la phénoménologie*, traduction d'Emmanuel Levinas et Gabrielle Peiffer, Vrin, Paris.
- IORI Giulia et JAFAREY Saqib**, 2001. « Criticality in a Model of Banking Crises », arXiv Working Paper.
- JACQUET Pierre, JAUNAUX Laure, de BOISSIEU Christian et SGARD Jérôme**, 2004. « Amartya Sen, la pauvreté comme absence de capacité », *Revue Projet*, n° 280, pp. 59-67.
- LUHMANN Niklas**, 1979. *Trust and Power*, John Wiley & Sons, Chichester.
- MARX Karl**, 1972. *Manuscrits de 1844 (Économie politique et philosophie)*, traduction et notes d'Émile Bottigelli, Les Éditions sociales, Paris.
- NORTH Douglas Cecil**, 1990. *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge University Press, Cambridge.
- OECD**, 2023. *Corporate Governance Factbook 2023*, OECD Publishing, Paris.
- PLATON**, 2011. *Hippias majeur*, in *Œuvres complètes*, traduction sous la direction de Luc Brisson, Flammarion, Paris.
- POLANYI Karl**, 1957. *The Great Transformation*, Beacon Press, Boston.

- RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE**, 2025. Plan National de Développement 2026-2030. Tome 3 : Matrice d'actions prioritaires et cadre de résultats, Ministère du Plan et du Développement, Abidjan. Disponible sur : <https://plan.gouv.ci/uploads/publications/177857834214.pdf>
- RICOEUR Paul**, 1990. *Soi-même comme un autre*, Éditions du Seuil, Paris.
- SIMMEL Georg**, 1987. *Philosophie de l'argent*, traduction de Sabine Cornille et Philippe Ivernel, Presses Universitaires de France, Paris.
- STIGLITZ Joseph E.**, 2000. « The Contributions of the Economics of Information to Twentieth Century Economics ».
- WEBER Max**, 1922. *Économie et société*, traduction française, Plon, Paris.
- WORLD BANK**, 2022a. *Financial Inclusion in Sub-Saharan Africa: An Overview*, World Bank Group, Washington D.C.
- WORLD BANK**, 2022b. *Data from the Global Findex 2021: The Impact of Mobile Money in Sub-Saharan Africa*, World Bank Group, Washington D.C.
- WORLD BANK**, 2022c. *Progress and Obstacles: Financial Inclusion in Africa*, World Bank Group, Washington D.C.
- WORLD BANK**, 2022d. *Digitalizing Agriculture Payments in Sub-Saharan Africa*, World Bank Group, Washington D.C.
- WORLD ECONOMIC FORUM**, 2024. *Global Risks Report 2024*, World Economic Forum, Genève.
- YOLANDE François**, 2023. « Liens et synergies entre philosophie, finance d'entreprise et responsabilité sociale des entreprises », Summer Conference on Responsibility and Ethics in Business & Finance, Groupe de Recherche en Management (GRM), Université Côte d'Azur, Nice, juillet 2023, France. HAL : hal-04267987.